

LA RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE EN CRECHE



Prérequis

Aucun prérequis

Dates

Nous consulter pour connaître les disponibilités de nos formateurs

Public

Auxiliaires de puériculture de crèche collective hospitalière

Durée

1 journée soit 7 heures

Objectifs et Compétences visées

- Permettre aux auxiliaires de puériculture (AP) de cerner la responsabilité professionnelle liée à l'exercice de leur métier en établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)
- Clarifier les rôles et responsabilités des différents métiers de la petite enfance qui constituent l'équipe d'accueil d'un EAJE

Programme

- Le cadre législatif du fonctionnement des EAJE
- L'exercice en EAJE:
 - Les notions d'équipe, d'encadrement, de collaboration
 - Les acteurs et leur rôle au sein de l'équipe d'accueil
 - Les actions relevant de la compétence des auxiliaires de puériculture
 - La transmission des informations
 - L'évolution du secteur professionnel
- Les obligations de l'auxiliaire de puériculture salariée
- Responsabilité civile–Responsabilité pénale
- Analyse de cas apportés par les participants
- Ateliers de groupes
- Apports théoriques
- Mises en situation

LA RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE EN CRECHE



Formateur

Cadre de direction de crèches et formatrice pendant 20 ans, experte en management des équipes professionnelles d'établissements d'accueil de jeunes enfants, ayant par ailleurs occupé les fonctions de Directrice d'un service municipal de Petite Enfance et de chef de service territorial de Protection Maternelle et Infantile

Modalités de suivi

Emargement

Modalités d'évaluation

Evaluation de l'attente des objectifs par les stagiaires

Une attestation individuelle sera délivrée à chaque participant

Modalités pédagogiques

Analyse de cas apportés par les participants,
Ateliers de groupes, Apports théoriques,
Mises en situation

Tarif

Pour obtenir un tarif ou un devis,
merci de nous consulter.

Lieu

Uniquement en intra-établissements

**INSCRIPTION /
DEVIS**

